

Projet Sportif Fédéral 2026

Projet CLUB

Construire le club de demain

Dates de réalisation *À saisir sur Le Compte Asso*

Le projet doit être réalisé entre le 1^{er} janvier 2026 et le 30 juin 2027 :

- Date de début entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026
- Date de fin avant le 30 juin 2027

Paramètres du projet sur Le Compte Asso *À sélectionner sur Le Compte Asso*

Dans les menus déroulants, tels que libellés sur la plateforme Le Compte Asso, sélectionnez :

- Objectifs opérationnels → Développement de la pratique
- Modalité ou dispositif → Construire le club de demain

Objectifs *À saisir sur Le Compte Asso*

Le projet doit se limiter aux objectifs suivants, qu'il conviendra de préciser :

- Digitalisation du club et des paiements : acquisition d'outils de gestion des adhérents identifiés par la FFGym, de gestion comptable, de communication, de création de site internet
- Formation à l'utilisation des outils numériques.
- Favoriser l'entrée en formation professionnelle (DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS, CQP du réseau FFGym) et en formation professionnelle continue proposée par l'Académie France Gymnastique
- Œuvrer pour une pratique de la gym et une gestion des clubs plus éco-responsables
- Prévenir et lutter contre toutes formes de violences dans le sport (violences physiques, psychologiques, sexuelles, discriminations et harcèlement) :
 - en adhérant à l'association Rebond
 - en organisant des actions de sensibilisation à l'attention des gymnastes, encadrants et des dirigeants du club en lien avec l'association Colosse aux pieds d'argile, l'association Rebond et autres associations similaires

Description *À saisir sur Le Compte Asso*

La description de votre projet doit répondre aux questions suivantes :

- Quoi ? : les actions qui vont être réalisées
- Comment ? : la mise en œuvre du plan d'actions
- Quand ? : le calendrier de réalisation du projet
- Qui ? : les ressources humaines engagées dans le projet

Évaluation *À saisir sur Le Compte Asso*

Parmi cette liste, choisissez les indicateurs qui permettront d'évaluer votre projet. Il vous reviendra d'en fixer les objectifs que vous souhaitez atteindre :

- Nombre de nouveaux outils numériques : X outils
- Nombre de formations à l'utilisation des outils numériques suivies : X formations
- Nombre de cadres inscrits en formation professionnelle initiale et continue : X cadres
- Nombre d'actions entreprises en faveur de l'éco-responsabilité : X actions
- Nombre d'actions entreprises en faveur de la lutte contre les violences : X actions

Budget *À remplir sur Le Compte Asso*

Le budget doit concerner votre projet (et non celui de l'association). Il doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à sa mise en œuvre. Le budget doit être équilibré et la subvention ne pourra excéder **40% du budget** (le montant total des charges).

Nature des charges : acquisition d'outils informatiques neufs, frais de formation et/ou sensibilisation, frais d'adhésion, frais de communication, frais de déplacement, frais d'hébergement.

Spécificités

Liste des outils de gestion des adhérents identifiés par la FFGym : [cliquez ici](#)

Modalités du partenariat fédéral avec l'association Rebond : [cliquez ici](#)

Les frais liés à la formation professionnelle sont uniquement les frais annexes (déplacement, hébergement...).

Une formation qui aura déjà été financée dans un autre projet n'est pas éligible.

Actions non éligibles : *(liste non exhaustive)*

- Formation hors réseau FFGym
- Acquisition d'outils de gestion des adhérents non identifiés par la FFGym
- Renouvellement d'abonnement déjà financé dans le cadre du PSF en 2025